

## Appel à projets de recherche « Agir contre la précarité alimentaire »

La Fondation Hospitalière pour la Recherche sur la Précarité et l'Exclusion sociale, créée par le décret 2019-1369 du 16 décembre 2019, est portée par l'Hôpital de Nanterre, acteur historique dans l'approche sanitaire et sociale des populations précaires et exclues.

La Fondation, soutenue par l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France, a été créée pour répondre à l'enjeu commun aux acteurs œuvrant dans le champ de la précarité : documenter et analyser les trajectoires de vie et les expériences des personnes en situation de précarité et, dans une approche de recherche-action, innover, proposer des dispositifs adaptés et les évaluer pour faire évoluer la connaissance et les pratiques.

*Plus d'informations : [www.fondation-recherche-precarite.org](http://www.fondation-recherche-precarite.org)*

**En partenariat avec la Fondation Carrefour**, engagée depuis plus de 20 ans pour la transition alimentaire solidaire à travers ses trois programmes, Agriculture Durable et Solidaire, Anti-Gaspillage Solidaire et Engagement sociétal, dont la recherche scientifique sur l'alimentation, **la Fondation Hospitalière pour la Recherche sur la Précarité et l'Exclusion sociale émet un appel à projets de recherche sur la thématique de la précarité alimentaire.**

Près de sept millions de personnes ont été contraintes de recourir à l'aide alimentaire en 2020, selon une étude du Secours Catholique, avec un fort impact de la crise sanitaire et économique : davantage de personnes isolées, de travailleurs pauvres, de retraités (étude février 2021 de la Fédération Française des Banques Alimentaires), tandis que les jeunes, étudiants ou non, représentent aujourd'hui 50% des bénéficiaires des repas servis par Les Restos du Cœur.

1 Français sur 5 (34% des moins de 35 ans) saute certains repas pour raisons financières ; 32% des Français ont des difficultés pour consommer des fruits et légumes frais chaque jour (15e baromètre de la pauvreté Ipsos / Secours populaire).

La précarité alimentaire est ainsi à la fois un problème social et un problème de santé publique : comme le confirme l'Organisation mondiale de la santé, ce sont les personnes les plus précaires qui présentent le plus de risques de développer des maladies fortement liées à l'alimentation comme l'obésité, le diabète ou certains cancers.

La Fondation a souhaité proposer un thème large autour de la précarité alimentaire, pour permettre l'émergence d'une variété de projets et d'initiatives.

Sans que cela soit restrictif, la Fondation accueillera avec beaucoup d'intérêt des propositions particulièrement autour des sujets suivants :

- Comment identifier, évaluer, et mettre en place des approches alternatives ou complémentaires à l'aide alimentaire ;
- Comment mieux comprendre les liens entre précarité alimentaire et problèmes de santé, dont la santé mentale, et quelles actions mettre en place pour y remédier ;
- Comment mieux comprendre et améliorer les modes d'alimentation des personnes à la rue.

En écho à la dénomination de l'appel à projets, « **Agir contre la précarité alimentaire** », une attention particulière sera accordée aux **projets établissant une connexion entre la recherche et l'action, associant équipes de recherche et acteurs de terrain**, tels les collectivités territoriales, les associations et d'autres intervenants de la lutte contre la précarité alimentaire, sur des territoires qui peuvent aller du cadre local au cadre national, voire au-delà.

De plus, l'objectif de la Fondation vise à inciter les approches pluridisciplinaires.

Le financement de la Fondation est d'un montant global de 85 000€, qui pourra le cas échéant être réparti entre plusieurs projets. Le montant versé le sera pour l'ensemble d'un projet, quelle qu'en soit sa durée (de 1 à 3 ans).

Le financement par la Fondation devra être déterminant pour la mise en œuvre du projet, ce qui n'exclut pas la possibilité de faire appel à des fonds complémentaires.

*L'Hôpital de Nanterre, acteur historique dans l'approche sanitaire et sociale des populations précaires et exclues, a souhaité engager plus loin son action avec la création fin 2019 de la **Fondation Hospitalière pour la Recherche sur la Précarité et l'Exclusion sociale**, avec le soutien de l'ARS Ile-de-France dès son lancement.*

*La Fondation a été créée pour documenter et analyser les trajectoires de vie et les expériences des personnes en situation de précarité, mais surtout innover, proposer des dispositifs adaptés et les évaluer, pour faire évoluer la connaissance et les pratiques. Elle favorise le développement de recherches-actions sur la pauvreté, l'exclusion, la santé mentale, le vieillissement ou le handicap, par le financement de programmes de recherche pluridisciplinaire. Pour plus d'informations : [www.fondation-recherche-precarite.org](http://www.fondation-recherche-precarite.org) ou Twitter : @FH\_RPE*

*Créée en 2000, la **Fondation d'entreprise Carrefour** remplit une mission d'intérêt général en France et dans le monde en faveur de la transition alimentaire solidaire. Son engagement s'appuie sur 3 axes majeurs : l'agriculture durable et solidaire, l'anti-gaspillage solidaire et l'engagement sociétal. Avec son budget de 6,75 millions d'euros annuel, la Fondation a accompagné plus de 70 projets en 2021 et des milliers de bénéficiaires dans les pays d'intervention du Groupe.*

*Depuis sa création, son soutien lors de situations d'aide d'urgence humanitaire s'élève à plus de 18 millions d'euros. Pour plus d'informations : [www.fondation-carrefour.org](http://www.fondation-carrefour.org) ou pour nous suivre sur Twitter : @Fonda\_Carrefour*

## **Dossier de candidature**

Le dossier de candidature (cf. formulaire à remplir et documents à joindre en ligne) devra comporter les éléments suivants :

- Présentation du porteur principal du projet, ainsi que de la structure associée ;
- Résumé du projet ;
- Description détaillée du projet comprenant : aspect novateur par rapport à la problématique de la précarité alimentaire ; objectifs recherchés ; méthodologie utilisée et rôle des différents intervenants ; conformité réglementaire et juridique des conventions à passer ; bibliographie synthétique ; calendrier retenu ; budget global du projet et financement demandé à la Fondation ;
- CV courts, présentant les références académiques et/ou travaux de recherches principaux du porteur du projet ainsi que des principaux intervenants.

Les dossiers de candidature ne correspondant pas à l'appel, incomplets, ou remis après la date limite de dépôt (27 juin 2022, 23h59), ne seront pas pris en compte.

## **Obligations du bénéficiaire :**

### Rapports de recherche :

- Un compte-rendu des actions réalisées sera fourni tous les 6 mois.
- Les équipes s'engagent également à fournir un rapport de recherche final, au plus tard 4 mois après la fin du projet, rapport susceptible de donner lieu à une publication sous forme de Working Paper, d'article, voire de livre.
- Pour un projet sur plus de 2 ans, un rapport à mi-parcours sera également attendu.

### Communication :

- Apposition du logo de la Fondation Hospitalière pour la Recherche sur la Précarité et l'Exclusion sociale sur l'ensemble des documents de communication ;
- Mention du concours financier de la Fondation Hospitalière pour la Recherche sur la Précarité et l'Exclusion sociale, ainsi que de son partenaire la Fondation Carrefour, à l'occasion de toute communication écrite ou orale (programmes, affiches, actes, documents remis aux participants, articles).

## **Dépôts des dossiers, calendrier de l'appel à projets**

Le dépôt de candidatures se fait sur une plateforme en ligne, accessible via :

[aap.fondation-recherche-precarite.org](http://aap.fondation-recherche-precarite.org)

Le dépôt sera possible du 16 mai 2022, 12h00, au 27 juin 2022, 23h59.

Les projets seront examinés par le Conseil scientifique, puis soumis pour sélection finale au Conseil d'administration de la Fondation.

L'annonce des lauréats est prévue à la Rentrée 2022.

Pour tout renseignement complémentaire sur cet appel à projet, vous pouvez adresser un courriel à :

[fondation-recherche-precarite.aap@ch-nanterre.fr](mailto:fondation-recherche-precarite.aap@ch-nanterre.fr)